

POSITIONNEMENT

Alarme compact et sirène
Centrale modulaire

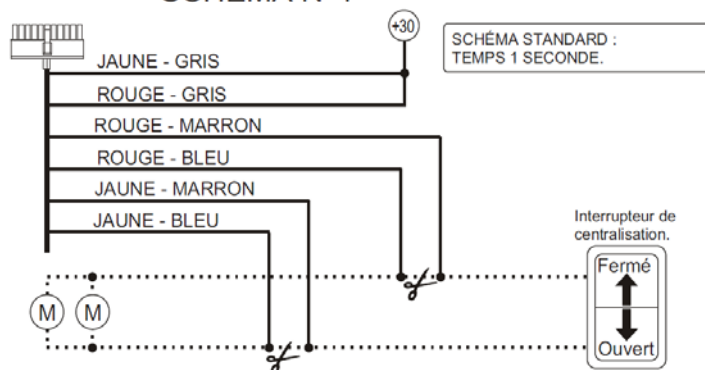
Sur le support amortisseur côté passager.
Sous la planche de bord côté conducteur.

PASSAGE DU FAISCEAU

Utiliser l'emplacement d'origine libre.

Fonctions	Couleur des fils 839	Couleur des fils véhicule	Positions des fils
+12 VOLT PERMANENT : 	ROUGE. + ROUGE-BLANC +JAUNE-GRIS +ROUGE-GRIS	BLEU clair 6 mm ² .	<u>Connecteur</u> : GRIS à 2 voies marqué « AP » dans la BSI boîte à fusibles en pied de porte passager. <u>Position</u> : N°2
MASSE: 	MARRON + JAUNE-BLEU +ROUGE-BLEU		Se connecter à une masse origine près de la BSI.
POSITIF SOUS CLE: 	JAUNE	VERT-JAUNE 4mm ² .	<u>Connecteur</u> AA : NOIR à 2 voies de la centrale BSI fixée horizontalement sous le tableau de bord à gauche de la colonne de direction. <u>Position</u> : N°2
INDICATEUR DE DIRECTION :  Séparer les lignes avec des diodes de type 1N4007	2x ORANGE	a : JAUNE 0,75 mm ² . c : VERT 0,75 mm ² . b : GRIS 0,75 mm ² . d : BLANC 0,75 mm ² .	a. b. <u>Connecteur</u> : NOIR à 28 voies repère PP2 de la boîte à fusibles dans le compartiment moteur. <u>position</u> : N° 17 et N° 18 c. d. <u>Connecteur</u> : GRIS à 16 voies repère EC1 de la centrale fixée sous la moquette sur le flan gauche dans le coffre. <u>position</u> : N° 5 et N° 4
VERROUILLAGE CENTRALISE : Schéma N° 4. Direct moteur 	<u>OUVERTURE</u> JAUNE-MARRON JAUNE-BLEU <u>FERMETURE</u> ROUGE-MARRON ROUGE-BLEU	<u>OUVERTURE:</u> MARRON 0,75 mm ² . <u>FERMETURE</u> BLANC 0,75 mm ² .	<u>Connecteur</u> : GRIS à 16 voies dans la boîte à fusibles. <u>position</u> : N° 15 et N° 13
CONTACT PORTE AVG : 	MARRON-VERT	BLANC réf. 8207 0,75 mm ² .	<u>Connecteur</u> : BLANC à 40 voies repère EH1 placé sur le devant de la centrale BSI. <u>position</u> : N° 5

SCHÉMA N°4



NOTE : **Les informations sont données à titre facultatif pouvant être modifiées selon le constructeur.**

ATTENTION : Pour le branchement des systèmes de protection GEMINI toutes les informations doivent être vérifiées avant tout raccordement. Nous déclinons toutes responsabilités pour le non-respect de ces précautions.